



**Syndicat National de l'Enseignement  
Technique Agricole Public**

## **Secrétariat Général**

**Date** : 29 janvier 2021

**Madame Valérie BADUEL,**  
Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche

**Objet** : Préavis de grève LEGTA Brive Voutezac  
04 Février 2021

**Monsieur Philippe DE GUENIN,**  
Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation  
et de la Forêt Nouvelle-Aquitaine

Madame la Directrice Générale,  
Monsieur le Directeur Régional,

**Par le présent courrier, le Snetap-FSU vous informe qu'il dépose, à la demande des personnels du lycée agricole de Brive Voutezac un préavis de grève pour le jeudi 4 février 2021.**

L'ensemble des personnels, agent.es de l'État, agent.es de la Région, agent.es sur budget de cet établissement entendent dénoncer le traitement défaillant, au niveau de l'établissement, dans la mise en accusation d'un enseignant par un apprenant, sur fond de faux témoignages et de manipulation et le fruit d'un défaut de gestion

En effet les personnels dénoncent un manquement dans la gouvernance de l'établissement ayant entraîné une plainte à l'encontre d'un de leur collègue.

Pour les personnels, après une rencontre il y a quelques jours avec l'équipe de direction, le manque de réactivité et l'absence de mesures fortes amènent à une grave crise de confiance.

Aussi, par ce préavis, nous vous demandons, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Régional, de répondre aux attentes urgentes des personnels.

Soyez assuré.es, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Régional du total engagement des personnels au service de l'Enseignement Agricole Public.

Fabrice CARDON  
Secrétaire Général Adjoint chargé de la vie syndicale